



ARC6 : Technologies de l'Information et de la Communication et Usages Informatiques Innovants

20 octobre 2011

Yves Ledru



Dispositif ARC

(voté par la Région le 1^{er} juillet 2011)

- 8 communautés académiques de recherche
- A vocation multidisciplinaire
- Objectifs:
 - Structurer des réseaux d'acteurs autour de grands enjeux sociétaux qui fédèrent plusieurs disciplines de recherche et représentent un fort potentiel de développement socio-économique, sanitaire ou culturel pour Rhône-Alpes
 - Renforcer la lisibilité de la politique régionale et son caractère fédérateur
 - Améliorer la visibilité de Rhône-Alpes sur la scène internationale



Les 8 ARCs

- Santé
- Qualité de vie et Vieillessement
- Environnement
- Energies
- Cultures, Sciences, Sociétés et Médiation
- Technologies de l'Information et de la Communication et Usages Informatiques Innovants
- Innovations, Mobilités, Territoires et Dynamiques Urbaines
- Industrialisation et sciences de Gouvernement

ARC6 - Technologies de l'Information et de la Communication et Usages

Informatiques Innovants

- Issue des clusters
 - 1 MICRONANO (Microélectronique, nanosciences et nanotechnologies)
 - 2 ISLE (Informatique, Signal, Logiciel embarqué)
 - 4 GOSPI (Gestion et Organisation des Systèmes de Production et de l'Innovation)
 - 14 ERSTU (Enjeux et représentations de la science, de la technologie et de leurs usages)
- Regroupe une communauté de plus de 1500 chercheurs et enseignants-chercheurs.



Mise en place de l'ARC

- Depuis mars 2011, un groupe de travail a
 - Défini le périmètre scientifique et les axes thématiques
 - Défini des mots-clés pour chaque axe
 - Identifié les acteurs de l'ARC
 - Proposé des responsables pour le bureau de l'ARC



Axes thématiques de l'ARC 6

- Thème 1 : Technologies et composants avancés pour l'électronique, l'optique et les systèmes intégrés
- Thème 2 : Dispositifs, systèmes, calcul et logiciels
- Thème 3 : Mondes numériques pour l'humain et la société : conception, comportements et usages



Les moyens des ARC

- Le Conseil régional du 1^{er} juillet 2011 a voté
 - Missions des ARC
 - Intitulés des ARC
 - AdRs, associées à un budget annuel de 2000€ (8 AdRs par ARC + 8 AdRs inter-ARCs)
 - Allocation postdoctorale de recherche (18 mois, 1 par ARC) pour un projet implicant:
 - Au moins un laboratoire
 - Un ou plusieurs acteurs socio-économiques, culturels ou sanitaires rhônalpins
 - Animation (200k€ par ARC)



Appel à projets 2012

- Dans les prochains jours, appel à projets:
 - Projets de thèse (AdR)
 - Projet de post-doctorat avec une entreprise
 - Demande de moyens d'animation
- Dépôt des candidatures : 11 décembre 2011
- Sélection transmise à la région début février



Les instances de l'ARC 6

- Pour chaque axe thématique:
 - Un responsable
 - Des co-responsables
 - Chargés de l'animation de l'axe, de la sélection des projets et de la répartition des moyens
- Bureau de l'ARC:
 - Un responsable, un adjoint, un assistant à mi-temps, 3 responsables d'axes thématiques
- Conseil Scientifique : bureau + 2 conseillers scientifiques
- Conseil plénier (20 personnes) : les établissements (représentants mandatés par la présidence ou la direction), les écoles doctorales, l'ARDI, des représentants des acteurs socio-économiques, sanitaires et/ou culturels



Le bureau de l'ARC6

- Responsable de l'ARC6 : Yves Ledru
- Responsable adjoint : Taha Benyattou
- Responsable axe 1 : Smail Tedjini
- Responsable axe 2 : Stéphane Frénot
- Responsable axe 3 : Olivier Boissier



Prochaine échéance

- Programme scientifique cadre pluri-annuel de l'ARC6 (21 novembre)
 - Dont proposition de gouvernance dont la composition sera nominative (y compris les conseillers scientifiques)